

*A la communauté de communes de l'île d'Oléron, le treize mars deux-mille-vingt-cinq, à quatorze heures trente minutes, sous la présidence de Monsieur Michel Parent, président, s'est réuni le bureau communautaire. Secrétaire de séance : Patrice Robillard*

Présents : Michel Parent, Dominique Rabelle, Patrice Robillard, Marie-Josée Villautreix, Thibault BRECHKOFF, Philippe Chevrier, Joseph Huot.

Excusé : Christophe Sueur.

En vertu de la délibération du 30 juillet 2020 portant délégation du conseil communautaire au bureau communautaire

## **2. HABITAT – ACQUISITION GODARD**

Suivant acte en date du 23 juin 2022, la Communauté de Communes s'est portée acquéreur d'une parcelle de terrain à bâtir sise à LA BRÉE LES BAINS, cadastrée section D, numéro 1061, lieudit "Prés de La Brée".

Suite aux opérations de bornage de cette parcelle, une régularisation foncière s'est avérée nécessaire avec Monsieur Alain GODARD, demeurant à EYGALIÈRES (Bouches du Rhône), 219, avenue des Molassis, "Mas Mya", qui consent à céder le terrain voisin dont il est propriétaire, sis dite commune, cadastré section D, numéro 1936, lieudit "Prés de La Brée", pour une contenance de 18ca, à l'Euro symbolique.

Vu les pièces du dossier,

Vu l'estimation des services fiscaux numéro 2025-17486-08879 du 19 février 2025,

Sur proposition du Président, le bureau communautaire à l'unanimité des membres présents :

- Approuve l'acquisition, par la communauté de communes de l'île d'Oléron, de Monsieur GODARD, susnommé, moyennant l'Euro symbolique, du bien suivant :

Commune de LA BRÉE LES BAINS (Charente Maritime)

Un terrain cadastré :

<u>Section</u>	<u>Numéro</u>	<u>Lieudit</u>	<u>Contenance</u>
<u>D</u>	<u>1936</u>	<u>Prés de La Brée</u>	<u>18ca</u>

- Autorise Monsieur le Président ou un vice-président, en application de l'article L1311-13 du Code général des collectivités territoriales, à signer tous les actes et pièces nécessaires à la régularisation de cette acquisition.

Précision étant ici faite que l'ensemble des frais nécessaires à la bonne fin de l'acquisition dont il s'agit seront à la charge de la communauté de communes.

Fait à Saint-Pierre d'Oléron, le 13 mars 2025

Pour copie conforme

Le secrétaire de séance,  
Patrice Robillard



Le Président  
Michel PARENT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU  
BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 13 MARS 2025

A la communauté de communes de l'île d'Oléron, le treize mars deux-mille-vingt-cinq, à quatorze heures trente minutes, sous la présidence de Monsieur Michel Parent, président, s'est réuni le bureau communautaire. Secrétaire de séance : Patrice Robillard

Présents : Michel Parent, Dominique Rabelle, Patrice Robillard, Marie-Josée Villautreix, Thibault BRECHKOFF, Philippe Chevrier, Joseph Huot.

Excusé : Christophe Sueur.

En vertu de la délibération du 30 juillet 2020 portant délégation du conseil communautaire au bureau communautaire

**1. AMELIORATION DE L'HABITAT PRIVE : VALIDATION DES PRIMES ACCORDEES AUX PROPRIETAIRES OCCUPANTS / BAILLEURS ET ACCEDANTS A LA PROPRIETE**

Vu le Programme Local de l'Habitat (PLH), adopté par la communauté de communes de l'île d'Oléron, le 18 décembre 2019 ;

Dans le cadre du Programme d'Intérêt Général Habitat 2020-2024 (PIG) de l'île d'Oléron ;

Dans le cadre de la Plateforme locale de rénovation énergétique de l'habitat privé mise en place sur le territoire de l'île d'Oléron ;

Vu la délibération du 6 février 2025 relative à l'adoption du règlement des aides à l'habitat de la communauté de communes de l'île d'Oléron ;

Sur proposition du service instructeur des demandes de subventions déposées dans le cadre de la politique du logement et du cadre de vie de la Communauté de Communes de l'île d'Oléron, le Bureau Communautaire, à l'unanimité des membres présents :

- Autorise le Président à verser les participations suivantes et à signer toutes pièces nécessaires au règlement de ces aides :

**Dossiers Propriétaires Occupants :**

N°	Bénéficiaire	Programme de Travaux	Gain	Travaux TTC	Subvention CDC Oléron	
09/2025 -PO	MENNECIER Marie-Catherine 101 chemin de la porte rouge SAINT-GEORGES D'OLERON	Adaptation du logement à la perte d'autonomie : installation de volets roulants	0%	1 101 €	Prime AUDIT	0
					Bonus Energie	0
					Prime MAD	500
					Habitat Indigne / Dégradé	0
					Accession Sociale	0
					Chauffe-Eau Solaire	0
					<b>Total</b>	<b>500</b>
10/2025 -PO	DECOMBREDET Yves 15 rue pasteur SAINT-GEORGES D'OLERON	Adaptation du logement à la perte d'autonomie : aménagement d'une salle d'eau	0%	4 878 €	Prime AUDIT	0
					Bonus Energie	0
					Prime MAD	500
					Habitat Indigne / Dégradé	0
					Accession Sociale	0
					Chauffe-Eau Solaire	0
					<b>Total</b>	<b>500</b>

- Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2025.

Fait à Saint-Pierre d'Oléron, le 13 mars 2025  
Pour copie conforme

Le secrétaire de séance,  
Patrice Robillard

Le Président  
Michel PARENT